

WIENER
Société à responsabilité limitée d'expertise comptable
au capital de 100.000 euros
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS
903 596 625 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES DU 18 DECEMBRE 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 3.495.288 euros, de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 3.495.288 €

Affectation

- Affectation au compte « autres réserves facultatives » 288 €
- A titre de dividendes 3.495.000 €

TOTAUX **3.495.288 €** **3.495.288 €**

Le dividende en numéraire (soit 34,95 € par part) est attribué aux associés détenteurs d'actions en usufruit ou en pleine-propriété au prorata des parts détenues dans le capital, et sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée générale.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

En outre, depuis le 1er janvier 2013, pour tout gérant majoritaire non-salarié exerçant au sein de la société, la fraction des revenus distribués et des intérêts qui excède 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant est assujettie aux cotisations d'assurance maladie et maternité, d'allocations familiales et d'assurance vieillesse des travailleurs indépendants non agricoles assises sur leur revenu d'activité non salarié (cette fraction étant alors exclue pour le calcul des prélèvements sociaux au taux de 17,20 %).

Conformément à l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'assemblée générale ordinaire constate qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et des trois exercices précédents, le montant des dividendes mis en distribution par la Société et celui des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI, bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France, et de ceux non éligibles à cet abattement, ont été de :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
30 septembre 2025	3.495.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2024	2.900.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2023	2.500.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2022	0 €	0 €	0 €	0 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le co-gérant M. Guillaume SABY,

Signature

DocuSigned by:

8B1A28A547894E0...

S.A.R.L. WIENER**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET
ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2025**

Pour copie certifiée conforme
Le co-gérant M. Guillaume Saby,

Signature

DocuSigned by:
 *Guillaume Saby*
8B1A28A547894E0...

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 742	2 464	15 278	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	17 742	2 464	15 278	
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				640 800
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	14 050		14 050	25 536
. Personnel				
. Organismes sociaux	79 747		79 747	
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 874		13 874	3 693
. Autres	900 000		900 000	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 351 064		3 351 064	3 135 425
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	133 789		133 789	143 615
TOTAL (II)	4 492 524		4 492 524	3 949 070
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 510 266	2 464	4 507 802	3 949 070

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000 €uros)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	78 833	64 506
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 495 288	2 914 327
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	3 684 120	3 088 833
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	703	307
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	515 697	534 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 966	22 157
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux	76 474	69 527
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	143 849	228 128
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 392	5 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 600	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	823 681	860 237
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	4 507 802	3 949 070

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	8 740 000		8 740 000	7 954 000
Chiffre d'affaires net	8 740 000		8 740 000	7 954 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			4 600	3 775
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges				
Autres produits			1	
Total des produits d'exploitation			8 744 601	7 957 775
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			97 908	73 982
Impôts, taxes et versements assimilés			21 719	26 427
Salaires et traitements			3 984 759	4 011 604
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 464	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	0
Total des charges d'exploitation			4 106 852	4 112 014
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 637 749	3 845 761
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			5	646
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			53 528	41 859
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			53 533	42 505
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 350	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			4 350	
RESULTAT FINANCIER			49 183	42 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 686 933	3 888 267

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	1 191 645	973 940
Total des produits	8 798 134	8 000 280
Total des charges	5 302 847	5 085 954
RESULTAT NET	3 495 288	2 914 327
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.R.L. WIENER

1 rue de Buffon 49100 ANGERS

N° SIRET : 90359662500017

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 507 801,90 €uros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 495 287,60 €uros.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 relatif au Plan Comptable Général. Il s'agit du premier exercice d'application de ce règlement. Aucun reclassement n'a été effectué par rapport à l'année précédente car la réforme ne concerne pas de comptes utilisés par la société durant l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28 novembre 2025 par le dirigeant.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2022-06, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Matériel de bureau et informatique	3 ans
------------------------------------	-------

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE était seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUZE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1er octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Du fait de la fusion absorption de la société EUCLIDE par la société CANTOR en date du 28 mars 2024 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} octobre 2023, la SAS CANTOR est devenue la nouvelle société « tête de groupe ». La société Cantor a formulé une nouvelle option d'intégration fiscale auprès du SIE de Paris, en date du 23 mai 2024, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} octobre 2023, avec le périmètre d'intégration fiscale suivant :

- Société mère : SAS CANTOR
- Sociétés filles : SAS BECOUZE – SARL WIENER – SARL FIBONACCI

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS CANTOR a réalloué à sa filiale, la SARL WIENER, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 1 191 645 €uros.

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 5 000 €uros.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		17 742		17 742
Immobilisations financières				
TOTAL		17 742		17 742

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 464		2 464
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL		2 464		2 464

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat. bureau & informatique	17 742	2 464	15 278	3 ans
TOTAL	17 742	2 464	15 278	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance	1 141 460	1 141 460	
TOTAL	1 141 460	1 141 460	

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	79 747
Disponibilités	20 726
TOTAL	100 473

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	1,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	1,00	100 000

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	703	703		
Dettes financières diverses	515 697	515 697		
Fournisseurs	25 966	25 966		
Dettes fiscales et sociales	223 715	223 715		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	57 600	57 600		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	823 681	823 681		

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	703
Emprunts et dettes financières divers	4 350
Fournisseurs	19 161
Dettes fiscales et sociales	78 539
Autres dettes	57 600
TOTAL	160 353

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	8 740 000	100,00 %
TOTAL	8 740 000	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	4 637 749	1 179 349	3 458 400
Résultat financier	49 183	12 296	36 887
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	4 686 933	1 191 645	3 495 288

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. soc. produits à recevoir	79 747
TOTAL	79 747

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir	20 726
TOTAL	20 726

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	133 789
TOTAL	133 789

Charges à payer

Emprunts et dettes financières divers	Montant
Associés - intérêts courus	4 350
TOTAL	4 350

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frns fact non parvenues	19 161
TOTAL	19 161

Dettes fiscales et sociales	Montant
Org. soc. charges à payer	75 147
Etat autres charges à payer	3 392
TOTAL	78 539

Autres dettes	Montant
Clients avoirs à établir	57 600
TOTAL	57 600

Pour copie certifiée conforme
Le co-gérant M. Guillaume SABY,

Signature

DocuSigned by:

8B1A28A547894E0...

WIENER SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : 1 rue de Buffon 49100 ANGERS
RCS ANGERS 903 596 625

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale ordinaire du 23 décembre 2024, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société WIENER SARL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Clamart, le 17 décembre 2025

Le commissaire aux comptes

Signé par :

E54D1C9474C7481...

Yannick COCHERY
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 742	2 464	15 278	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	17 742	2 464	15 278	
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				640 800
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	14 050		14 050	25 536
. Personnel				
. Organismes sociaux	79 747		79 747	
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 874		13 874	3 693
. Autres	900 000		900 000	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 351 064		3 351 064	3 135 425
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	133 789		133 789	143 615
TOTAL (II)	4 492 524		4 492 524	3 949 070
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 510 266	2 464	4 507 802	3 949 070

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000 €uros)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	78 833	64 506
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 495 288	2 914 327
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	3 684 120	3 088 833
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	703	307
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	515 697	534 928
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 966	22 157
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux	76 474	69 527
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	143 849	228 128
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 392	5 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 600	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	823 681	860 237
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	4 507 802	3 949 070

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	8 740 000		8 740 000	7 954 000
Chiffre d'affaires net	8 740 000		8 740 000	7 954 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			4 600	3 775
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges				
Autres produits			1	
Total des produits d'exploitation			8 744 601	7 957 775
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			97 908	73 982
Impôts, taxes et versements assimilés			21 719	26 427
Salaires et traitements			3 984 759	4 011 604
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 464	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	0
Total des charges d'exploitation			4 106 852	4 112 014
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 637 749	3 845 761
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			5	646
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			53 528	41 859
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			53 533	42 505
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 350	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			4 350	
RESULTAT FINANCIER			49 183	42 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 686 933	3 888 267

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	1 191 645	973 940
Total des produits	8 798 134	8 000 280
Total des charges	5 302 847	5 085 954
RESULTAT NET	3 495 288	2 914 327
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.R.L. WIENER

1 rue de Buffon 49100 ANGERS

N° SIRET : 90359662500017

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 507 801,90 €uros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 495 287,60 €uros.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 relatif au Plan Comptable Général. Il s'agit du premier exercice d'application de ce règlement. Aucun reclassement n'a été effectué par rapport à l'année précédente car la réforme ne concerne pas de comptes utilisés par la société durant l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28 novembre 2025 par le dirigeant.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01, 2018-02 et 2022-06, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Matériel de bureau et informatique	3 ans
------------------------------------	-------

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE était seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUZE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1er octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Du fait de la fusion absorption de la société EUCLIDE par la société CANTOR en date du 28 mars 2024 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} octobre 2023, la SAS CANTOR est devenue la nouvelle société « tête de groupe ». La société Cantor a formulé une nouvelle option d'intégration fiscale auprès du SIE de Paris, en date du 23 mai 2024, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} octobre 2023, avec le périmètre d'intégration fiscale suivant :

- Société mère : SAS CANTOR
- Sociétés filles : SAS BECOUZE – SARL WIENER – SARL FIBONACCI

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS CANTOR a réalloué à sa filiale, la SARL WIENER, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 1 191 645 €uros.

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 5 000 €uros.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		17 742		17 742
Immobilisations financières				
TOTAL		17 742		17 742

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 464		2 464
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL		2 464		2 464

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat. bureau & informatique	17 742	2 464	15 278	3 ans
TOTAL	17 742	2 464	15 278	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance	1 141 460	1 141 460	
TOTAL	1 141 460	1 141 460	

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	79 747
Disponibilités	20 726
TOTAL	100 473

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	1,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100 000	1,00	100 000

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	703	703		
Dettes financières diverses	515 697	515 697		
Fournisseurs	25 966	25 966		
Dettes fiscales et sociales	223 715	223 715		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	57 600	57 600		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	823 681	823 681		

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	703
Emprunts et dettes financières divers	4 350
Fournisseurs	19 161
Dettes fiscales et sociales	78 539
Autres dettes	57 600
TOTAL	160 353

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	8 740 000	100,00 %
TOTAL	8 740 000	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	4 637 749	1 179 349	3 458 400
Résultat financier	49 183	12 296	36 887
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	4 686 933	1 191 645	3 495 288

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. soc. produits à recevoir	79 747
TOTAL	79 747

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir	20 726
TOTAL	20 726

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	133 789
TOTAL	133 789

Charges à payer

Emprunts et dettes financières divers	Montant
Associés - intérêts courus	4 350
TOTAL	4 350

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frns fact non parvenues	19 161
TOTAL	19 161

Dettes fiscales et sociales	Montant
Org. soc. charges à payer	75 147
Etat autres charges à payer	3 392
TOTAL	78 539

Autres dettes	Montant
Clients avoirs à établir	57 600
TOTAL	57 600